

Politique Mardi 21 décembre 2010

Feu vert de l'ONU à la création d'un "Giec de la biodiversité"

Par ab

Paris Les Nations unies ont donné lundi leur feu vert à la création d'un "GIEC de la biodiversité". Cet outil doit viser, comme cela se fait en matière de climat, à synthétiser les connaissances scientifiques pour permettre d'endiguer plus efficacement l'inquiétante érosion des espèces.

L'IPBES (plate-forme intergouvernementale d'interface science-politique sur la biodiversité et les services écosystémiques), dont l'idée avait été lancée il y a cinq ans lors d'une conférence à Paris, devrait voir le jour en 2011.

Au terme d'une année 2010 décrétée "année internationale de la biodiversité", l'assemblée générale de l'ONU a confié au Programme des Nations unies pour l'environnement (PNU) la mise en oeuvre de cette plate-forme.

"C'est une excellente nouvelle, les réticences politiques sont terminées, maintenant il faut retourner à la construction du système", a commenté Lucien Chabason, conseiller auprès de la direction de l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI).

Voulu par les scientifiques, l'IPBES doit être l'équivalent du Groupe intergouvernemental d'experts de l'ONU sur l'évolution du climat (GIEC), chargé d'éclairer les décideurs sur le réchauffement de la planète. Bien que moins médiatisée, la question de la perte de la biodiversité est aujourd'hui capitale.

Vers une nouvelle extinction ?

De nombreux scientifiques estiment que la Terre se trouve à la veille de la sixième grande vague d'extinction de son histoire. Et selon l'ONU, le rythme actuel de perte d'espèces dû aux activités humaines est "plus de 100 fois supérieur à celui de l'extinction naturelle".

Une espèce d'amphibien sur trois, plus d'un oiseau sur huit, plus d'un mammifère sur cinq et plus d'une espèce de conifère sur quatre sont aujourd'hui menacés d'extinction au niveau mondial.

Après deux ans d'âpres négociations avec les pays du sud, Brésil en tête, qui craignaient un processus contrôlé par le nord et une entrave potentielle à leur développement, le principe de la création de l'IPBES avait été approuvé en juin en Corée du sud.

C'est l'adoption à Nagoya, en octobre, d'un accord organisant le partage des bénéfices tirés par certaines industries des ressources génétiques des pays du sud qui a permis de lever les dernières réticences, selon Salvatore Arico, expert en biodiversité au sein de l'UNESCO, associée à cette plate-forme.